



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

T +41 22 919 41 50  
F +41 22 919 41 60  
E [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)  
[www.ipu.org](http://www.ipu.org)

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse

# Déclaration de la Dr Tulia Ackson Présidente de l'UIP

## Sommet de l'avenir

New York, le 23 septembre 2024

Monsieur le Président,

Le Pacte pour l'avenir, résultat de ce Sommet, trace effectivement une voie claire pour dynamiser les ODD et redresser un système multilatéral qui est au bord de l'effondrement.

En tant que présidente de l'Union interparlementaire, je suis ici pour vous dire que vous pouvez compter sur notre organisation, qui compte 180 Parlements membres, comme partenaire de confiance dans le chemin qui nous attend.

Aucun défi n'est trop grand pour ceux qui sont déterminés et prêts à travailler ensemble.

L'UIP se félicite de la reconnaissance forte du rôle des parlements au sein des Nations Unies, telle qu'elle figure dans la Mesure n° 55 du Pacte.

Cette mesure souligne la nécessité d'approfondir les relations entre l'ONU et les parlements et salue la contribution des parlements, par l'intermédiaire de l'UIP, au soutien de la mise en œuvre des accords de l'ONU.

Nous aurons l'occasion d'aborder les détails de cette relation au cours de cette 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, dans le cadre du point consacré à « l'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP ».

Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec les États membres afin de trouver des moyens plus concrets d'associer les parlements aux travaux de l'ONU, de sorte qu'ils soient mieux informés des débats qui s'y déroulent et mieux à même d'apporter leur contribution par l'intermédiaire de leurs gouvernements ainsi que de l'UIP.

Au cours du quart de siècle qui s'est écoulé depuis la Déclaration du Millénaire, les relations entre l'ONU et les parlements n'ont cessé de se renforcer d'année en année, sans jamais perdre de vue leur objectif ultime : rendre l'ONU plus transparente, plus redevable et plus à même de tenir ses engagements.

Nous sommes engagés à renforcer cette relation.

Aujourd'hui :

- La plupart des grandes réunions de l'ONU comportent au moins une composante parlementaire ;
- À chaque Assemblée de l'UIP, des représentants de l'ONU apportent leur expertise sur diverses questions ;
- De nombreux coordonnateurs résidents des Nations unies déploient de réels efforts pour associer les parlements aux plans de développement des Nations Unies ;

- Des partenaires des Nations Unies apportent leur contribution à au moins la moitié des travaux de l'UIP, notamment aux ateliers et aux publications destinés aux parlementaires.

En résumé, nous apportons notre contribution pour renforcer l'ONU et le multilatéralisme par le biais des parlements.

Nous devons passer à la vitesse supérieure et être prêts à saisir toute opportunité d'amélioration dès qu'elle se présente.

Partout dans le monde, les citoyens attendent des changements. C'est ici et maintenant qu'il faut les mettre en œuvre.

Je vous remercie.